



**Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie**

**Inspection pédagogique
du second degré**

VR/IP/YT
n°3211/2018-0014

Affaire suivie par
Audrey GUETTE,
chargée de mission auprès de
l'IA-IPR en histoire et géographie
référente académique
« Mémoire et citoyenneté »
déléguée trinôme académique

Alain BOULEAU,
chargé de mission auprès de
l'IA-IPR en histoire et géographie
Bureau 105
Téléphone : (687) 26 62 20
Fax : (687) 26 62 07
Mél. : Histoire-geographie@ac-noumea.nc

Affaire suivie par
Frédéric OHLEN,
chargé de mission auprès des IA-IPR
en lettres – histoire et géographie

Bureau 105
Téléphone : (687) 26 62 20
Fax : (687) 26 62 07
Mél. : Frederic.Ohlen@ac-noumea.nc

**1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa**

<http://www.ac-noumea.nc>

Nouméa, le 20 février 2018

L'IA-IPR d'histoire et de géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'histoire et de géographie
et de lettres/histoire-géographie

s/c de Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2018

Chers collègues,

C'est accompagnée d'Audrey GUETTE, chargée de mission auprès de l'IA-IPR pour le collège, d'Alain BOULEAU, chargé de mission auprès de l'IA-IPR pour le lycée général et technologique et de Frédéric OHLEN, chargé de mission auprès de l'IA-IPR pour les lycées professionnels, que je viens vous souhaiter une excellente année scolaire 2018.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour l'engagement au service des élèves et de nos disciplines dont vous avez fait preuve l'an dernier, notamment au moment des examens, mais aussi dans la prise en charge des stagiaires, dans le cadre des groupes de réflexion et de production et dans les commissions d'élaboration des sujets pour le DNB.

Nous profitons également de ce courrier de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant en Nouvelle-Calédonie et aux professeurs stagiaires entrant dans la carrière.

Cette année scolaire sera de nouveau dense et riche, marquée notamment par la mise en œuvre de la réforme du collège adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie.

Comme chaque année, la présente lettre de rentrée est l'occasion pour nous de faire le point sur les résultats aux examens de la session 2017 (Annexe I), de vous transmettre des recommandations pédagogiques concernant l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement (Annexe II), et enfin, de vous indiquer les modalités de votre accompagnement pédagogique tout au long de l'année (Annexe III).



■ **ANNEXE 1 : Analyse des résultats en histoire-géographie-enseignement moral et civique aux examens de la session 2017.**

► **Le Diplôme national du Brevet**

Série générale				Série professionnelle			
2016		2017		2016		2017	
Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu
10,6	11,6	11,3	11,6	07,6	10,5	09,6	10,8

Les moyennes en histoire-géographie-enseignement moral et civique ont été de 11,6/20 pour la série générale et de 09,6/20 pour la série professionnelle.

La moyenne en série générale est rigoureusement identique cette année à celle de l'an passé. L'écart entre les résultats du contrôle ponctuel et ceux du contrôle continu s'est encore réduit, preuve de l'effort fait par les enseignants pour mieux accompagner les élèves dans la construction des apprentissages.

En série professionnelle, les résultats du contrôle ponctuel se sont nettement améliorés (+ 2 points). Ce constat positif ne peut que nous inciter à poursuivre ce travail de suivi des élèves et d'accompagnement sur la durée.

Ces résultats encourageants ne doivent pas nous faire perdre de vue que nos élèves rencontrent toujours des difficultés importantes dans la maîtrise des langages et notamment dans la rédaction du développement construit. Il nous faudra nous pencher sur la question de l'acquisition de cette compétence dans la continuité du parcours de l'élève.

► **Le baccalauréat**

Cette session du baccalauréat a été marquée pour nos disciplines par des corrections réalisées en loge au lycée du Grand Nouméa dans d'excellentes conditions matérielles. Les professeurs ont fait preuve comme d'habitude d'un grand professionnalisme que je tiens à souligner.

• **Les séries générales**

Années / Séries	2016	2017
Série ES	10,17	10,26
Série L	9,81	10,6
Série S	10,6	10,15

Les résultats ont progressé dans les séries L et ES et ont légèrement baissé en série S. Les sujets proposés cette année ont mieux différencié les séries avec des sujets plus précis en L et ES et plus ouverts en S. Ils se sont aussi ajustés à l'horaire hebdomadaire restreint en S et à une durée d'épreuve plus courte au baccalauréat.

Cette année encore, nous avons constaté que les contrastes entre les très bonnes copies et les copies très insuffisantes augmentaient aussi bien du point de vue de la forme (maîtrise de la langue, maîtrise de la méthodologie) que sur le fond (connaissances disciplinaires, qualité de la démonstration, recul critique).

Nous vous rappelons que la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves doit être un axe fondamental dans la construction et la mise en œuvre de l'enseignement en classe.

**• Les séries technologiques**

Années Séries	2016	2017
ST2S	09,51	09,28
STMG GF	09,1	09,79
STMG RC	08,92	09,83
STMG SI	09,84	10,58
STMG MER.	10,64	9,60
Hôtellerie	-	12,95

Les résultats se sont dans l'ensemble améliorés pour la série STMG.

Les correcteurs déplorent cependant un niveau global des candidats jugé comme très moyen, voire médiocre notamment pour la première partie de l'épreuve.

Pour la deuxième partie de l'épreuve, les candidats ont tendance à paraphraser sans chercher à répondre précisément. Les résultats de cette deuxième partie sont globalement meilleurs que la 1^{re} partie, mais peu de connaissances sont apportées par les candidats pour éclairer les textes.

• Les épreuves anticipées de 1^{re} STI2D et 1^{re} STD2A

Années Séries	2017
STI2D Architecture	10,80
STI2D EE	09,35
STI2D SIN	08,67
STI2D ITEC	10,62
STD2A	11,39

Les interrogateurs relèvent aussi pour ces séries des écarts grandissants entre les candidats. Certaines prestations ont été de très bonne qualité. À l'opposé, certaines copies se situent bien en-deçà des attendus.

• Les épreuves orales de DNL

Comme l'an passé, Il existe d'importantes disparités entre les candidats des différents lycées. Certains maîtrisent les notions attendues en histoire comme en géographie et s'expriment dans un anglais très satisfaisant. Quelques-uns éprouvent des difficultés qui interrogent leur compréhension de l'épreuve orale. De manière globale, les candidats montrent une certaine motivation.

Pour une présentation générale des résultats aux examens de la session 2017, vous pouvez vous reporter à l'article :

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article4052>



■ **ANNEXE 2 : Recommandations pédagogiques concernant l'histoire-géographie-enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement.**

a) Au collège

L'année scolaire 2018 sera consacrée à la mise en œuvre de la réforme, adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie.

- **Les nouveaux programmes d'histoire-géographie contextualisés à la Nouvelle-Calédonie** sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article599>

Toutes les **ressources nationales** sont désormais rassemblées dans une rubrique spécifique du site Éduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html> ; vous y trouverez les fiches ressources pour les cycles 3 et 4.

- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC)**, sa mise en œuvre se poursuit cette année. Nous vous rappelons qu'il vous appartient d'élaborer, **en équipe**, une progression pour les quatre années du collège. Des ressources sont en ligne sur Éduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC : <http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html> Nous vous rappelons que l'EMC est une composante du **parcours civique**.

- L'arrêté et la note de service relatifs aux **modalités d'attribution du Diplôme national du Brevet à compter de la session 2018** ont été publiés au BOEN n° 1 * du 4 janvier 2018 :

- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122786

- http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780

Voici quelques précisions sur ces épreuves d'histoire-géographie-EMC :

- les épreuves de français et d'histoire-géographie/enseignement moral et civique sont de nouveau dissociées,
- la durée de l'épreuve reste inchangée : 2 heures,
- les repères spatiaux et temporels sont ceux des programmes de la classe de troisième. Ils figurent dans les documents d'accompagnement.
- La mise en œuvre du programme d'EMC ayant commencé en septembre 2015, les candidats de cette année peuvent être interrogés sur l'intégralité du programme du cycle 4.

Enfin, les **sujets zéro** pour la série générale et pour la série professionnelle ont été mis en ligne sur Éduscol : <http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-sujets-zero.html>

b) Au lycée professionnel

- **Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie** sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article599>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Éduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC)**, sa mise en œuvre se poursuit cette année au lycée professionnel. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place.



5 / 8

L'EMC est une composante du **parcours civique**.

Des ressources sont en ligne sur Éduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

► **RAPPEL** : Comme le précise le BO spécial n° 6 du 25 juin 2015, aux alinéas qui concernent les modalités d'évaluation du CAP, du brevet d'études professionnelles et du baccalauréat professionnel, l'EMC remplace l'éducation civique et sera évalué :

- pour le CAP, dans l'épreuve intitulée « histoire-géographie-enseignement moral et civique », en CCF ;
- pour le BEP, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » de l'examen ponctuel ;
- pour le baccalauréat professionnel, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » de l'examen ponctuel.

- Comme vous l'avez constaté, **les nouvelles modalités d'évaluation annoncées pour le CAP** ont été publiées au BOEN n° 2 du 12 janvier 2017 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238

Les nouvelles modalités entrent en vigueur à compter de la **session 2018**.

Pour les épreuves en CCF **uniquement** dans le cadre du diplôme intermédiaire CAP (candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel), il n'y a pas d'exercice pour ces élèves en classe de 2^{nde} bac pro. En effet, ces élèves passeront les exercices prévus en classe de première à compter de la rentrée 2018. L'objectif est d'alléger la pression certificative qui pesait sur les élèves de la classe de 2^{nde} bac pro.

Pour les élèves suivant une formation conduisant au CAP (scolarisés dans le parcours CAP), les épreuves restent les mêmes, à une exception près à propos de l'EMC : pour chaque dossier présenté par les élèves, « un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique ». Ce qui était une possibilité dans l'ancien texte définissant l'épreuve devient donc une obligation. Cette modification s'applique pour la session 2018.

c) Au lycée général et technologique

- **Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne**

sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article599>

- Afin de vous accompagner, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site

Éduscol : <http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

La rentrée 2018 verra l'application du nouveau programme de terminale de la série **Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration** publié au BO n°11 du 17 mars 2016 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99833

Les accompagnements des programmes de première et terminale STHR ont été publiés en mai 2017 : <http://eduscol.education.fr/cid101278/ressources-d-accompagnement-des-classes-de-premiere-et-terminale-sthr.html>

La nouvelle épreuve de bac pour la série STHR entrera en vigueur lors de la session 2018. Les modalités sont identiques à celles des séries ST2S et STMG :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=117597



- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC)**, sa mise en œuvre se poursuit cette année au lycée général et technologique. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours civique**.

Des ressources sont en ligne sur Eduscol pour vous aider :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

- La liste des thèmes pour les TPE en 2017-2018 et 2018-2019 a été publiée au BO n° 27 du 24 août 2017 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=119052

— Mémoire et citoyenneté —

L'École a la lourde charge de préparer chaque élève à sa vie de **citoyen** par une éducation aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant, mais elle a aussi le rôle de transmettre la **mémoire** auprès des enfants et des jeunes. En Nouvelle-Calédonie, Audrey GUETTE, CMAI en histoire et géographie, est la référente « Mémoire et citoyenneté ». Elle vous informe et vous accompagne dans la mise en œuvre des actions éducatives en lien avec ces thèmes.

En complément des enseignements que vous dispensez en cours, nous vous encourageons à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que des journées de commémoration (8 mai, 11 novembre) ou des semaines de sensibilisation, des prix ou des concours. Ainsi, l'engagement de plusieurs collègues dans des projets conjuguant ouverture internationale et commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale doit être salué. Les productions réalisées sont mises en ligne sur le site académique : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique47>

Comme les années précédentes, nous vous incitons à participer au **Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)**. Vous recevrez très prochainement dans vos établissements tous les détails du concours. Cette année le thème est « S'engager pour libérer la France ».

En ce qui concerne le concours « **Bulles de mémoire** », dont le thème est : « Faire la paix – Maintenir la paix », vous avez jusqu'au 30 mars 2018 pour envoyer votre fiche d'inscription à l'adresse suivante, histoire-geographie@ac-noumea.nc à l'attention d'Audrey GUETTE, et votre bande dessinée à oacvq.nc@canl.nc.

Enfin, une nouveauté cette année à propos du concours du « Petit historien et du petit géographe ». Il se transforme pour s'adapter à la réforme du collège et au contexte calédonien. Il sera davantage ancré sur l'histoire et la géographie de la Nouvelle-Calédonie et intégrera une dimension civique forte. C'est pourquoi il se transforme pour devenir le concours du « **Petit historien, du petit géographe et de l'apprenti citoyen** ». Tous les détails vous seront communiqués prochainement.

■ ANNEXE 3 : Accompagnement pédagogique en histoire-géographie-enseignement moral et civique

En 2018, nous continuerons à mettre tout en œuvre pour accompagner et favoriser au mieux la réussite des élèves. Dans la droite ligne de ce que nous avons entrepris et dans l'optique de la mise en place des réformes, nous poursuivrons la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles en collège comme en lycée.

Voici quelques axes de réflexion et de travail sur lesquels nous nous appuyons :

- la mise en œuvre de la réforme du collège contextualisée à la Nouvelle-Calédonie ;
- la mise en œuvre des nouveaux programmes adaptés d'histoire-géographie de 6^e (cycle 3) et du cycle 4 ;



7 / 8

- la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'Enseignement moral et civique au collège et au lycée, [SEP]
- l'accompagnement personnalisé des élèves au collège et au lycée,
- la place et l'implication des élèves dans les apprentissages,
- la question de l'évaluation au quotidien et dans les épreuves d'examen,
- le travail en interdisciplinarité : préparation de la mise en œuvre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires au collège, parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir.

Nous vous engageons vivement à **travailler en équipe** et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations. Nous vous invitons également à vous mettre en relation avec les professeurs des services éducatifs pour travailler autrement avec les élèves, à partir de sites et de documents, lorsque les sujets étudiés y prêtent.

► La formation continue

L'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme du collège pour la rentrée 2018 occupera une place prépondérante dans le PAF avec des stages sur la place et le rôle des programmes disciplinaires et sur les nouveaux dispositifs (AP, EPI).

Nous vous engageons fortement au moment où le système éducatif met en place et en œuvre de nombreux chantiers plaçant l'activité de l'élève et la réussite de tous au cœur de la réflexion et du travail de la classe à participer aux actions de formation continue. Elles ne se limitent pas au champ purement disciplinaire. Le numérique, l'évaluation, l'histoire des arts, l'enseignement de la Défense, l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable sont des thématiques transversales qu'il vous faut maîtriser.

Les stages d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique inscrits au Plan de formation académique 2018 sont :

- la réforme du collège et les nouveaux programmes en histoire-géographie,
- l'accompagnement des maîtres auxiliaires en histoire-géographie et en lettres-histoire par une préparation aux concours internes disciplinaires,
- l'usage du numérique dans les nouveaux programmes d'histoire-géographie-enseignement moral et civique,
- enseigner la Défense.

Nous vous invitons à vous inscrire à ces formations dès la publication du Plan académique de formation. La date limite est fixée au **11 mars prochain**.

L'année 2018 verra l'entrée en vigueur des nouvelles modalités d'évaluation des enseignants dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Le décret décrivant les différents rendez-vous de carrière a été publié au Journal Officiel le 5 mai 2017 (titre IV pour les professeurs agrégés ; titre V pour les professeurs certifiés ; titre X pour les PLP).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034600973&categorie%20eLien=id>

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'IA-IPR de la discipline :
yvette.tommasini@ac-polynesie.pf

Pour joindre madame Audrey GUETTE et monsieur Alain BOULEAU :
Histoire-geographie@ac-noumea.nc
Vice-Rectorat, immeuble Flize, bureau 105
Téléphone : 26 62 20



8/8

Pour joindre monsieur Frédéric OHLEN :
frederic.ohlen@ac-noumea.nc
Vice-Rectorat, immeuble Flize, bureau 105
Téléphone : 26 62 20

**Vous pouvez compter sur l'inspection pédagogique régionale
pour vous accompagner et vous conseiller tout au long de cette année.
Bon courage, bonne rentrée 2018 à tous !**

Yvette
TOMMASINI
IA-IPR histoire et
géographie

Audrey
GUETTE
Chargée de
mission
auprès de
l'IA-IPR

Alain
BOULEAU
Chargé de
mission auprès
de l'IA-IPR

Frédéric OHLEN
Chargé de mission
auprès de l'IA-IPR